

Fiche de Poste : Animateur contractuel

CONDITIONS ET MISSIONS DU POSTE

Filière et cadre d'emploi : Animation

Période d'emploi : Pause méridienne en année scolaire

Rattachement hiérarchique : Directeur/trice adjoint-e des accueils de loisirs

Lieu de travail : Restaurants scolaires

Horaires : Pause Méridienne 11h20 - 13H20 et réunions éventuelles (max : 2H par semaine)

Conditions de travail, contraintes particulières : temps de travail les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire. Remplacement envisageable sur d'autres sites.

Définition du poste : Contribuer, sous la responsabilité du directeur/trice adjoint-edes accueils de loisirs à l'encadrement des enfants et à la mise en place d'activités de loisirs sur le temps de la pause méridienne

Fonctions :

- Garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants ;
- Responsable du groupe d'enfants, il est le meneur du projet d'animation ou de démarches pédagogiques ;
- Membre de l'équipe d'animation, il s'intègre et enrichit la vie de l'équipe à laquelle il appartient.

COMPETENCES

Savoirs :

- Etre capable d'assurer la sécurité physique et morale des mineurs ;
- Etre capable de construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective ;
- Etre capable de participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs ;
- Etre capable d'encadrer d'animer la vie quotidienne et les activités.

Savoirs-faire :

- Veiller à l'intégrité physique, morale et affective des enfants.
- Adapter son attitude et son action en fonction du public accueilli.
- Connaître la réglementation en vigueur
- Repérer les attentes et les motivations du public accueillis
- Proposer au groupe d'enfants des temps et des espaces de créations et d'animations

- Savoir s'intégrer à une équipe de travail.
- Participer aux différentes réunions (préparation, bilans,...).
- Contribuer à la programmation des activités.
- Savoir être à l'écoute des enfants.

Savoirs être

- Etre ponctuel et assidu
- Avoir une tenue et un langage adaptés
- Etre capable de remettre en question sa pratique
- Transmettre, communiquer auprès de la hiérarchie toutes les informations concernant un enfant
- Sens du service public